



**EXTRAIT du REGISTRE  
Des DELIBERATIONS  
Du CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille quinze, le 26 mai, le Conseil Municipal de la commune de PRAZ-SUR-ARLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yann JACCAZ, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** le 21 mai 2015.

**PRESENTS :** MM. JACCAZ Yann, BESSY Pierre, COOKE Solange, DUNAND Carine, JACCAZ Jean-Paul, JOND Claude, PRADEL Franck, LEGOUX Philippe, JUELLE Sophie, ENCINAS Florence, BRETON Jessica, ARVIN-BEROD Priscillia, PERNOD Stéphanie, LABROUSSE Jean.

**ABSENT excusé :** DESRUES Jean-Claude.

**Procuration :** DESRUES Jean-Claude à JOND Claude.

**Secrétaire de séance :** LEGOUX Philippe.

**N° 01 - OBJET : Tarifs périscolaires**

**Rapporteur :** Madame Solange COOKE.

**Exposé :**

Madame Solange COOKE, adjointe aux affaires scolaires, rappelle au Conseil Municipal la proposition de rendre payant le service d'accueil périscolaire de 15h30 à 16h30 correspondant aux activités organisées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

La commission propose d'uniformiser le tarif avec les autres temps périscolaires et propose l'heure à 1.40€.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'examiner les tarifs de garderie périscolaire.

Service périscolaire à la ½ heure	0,70 €
Matin : 7 h 45 – 8 h 20	
Midi : 11 h 30 – 12 heures	
Soir : 16 h 30 – 18 h 30	
Service périscolaire de 15h30 à 16h30	1,40 €
Repas abonnés	4,45 €
Repas occasionnels	5,85 €



**Décision :**

Après débat, le Maire demande au Conseil municipal :

- d'approuver le tarif proposé,
- de l'autoriser à signer tout document nécessaire s'y rapportant.

**Amendements :** Néant

**Adoption :**

Conseillers présents .....	14
Procuration .....	01
Votants .....	15
Pour .....	15
Contre .....	00
Abstention .....	00

Le Maire, Yann JACCAZ



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures. CERTIFIEE EXECUTOIRE en vertu de la réception en Sous-Préfecture le (voir visa). Publiée par extrait, au compte-rendu affiché en Mairie le